

**Association ALEDD – Aider Les Enfants De Diagle**  
**Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901**

**Adresse : 25 rue Joseph et Xavier de Maistre 06100 Nice**

---

**PROCES-VERBAL DE NOMINATION**  
**DU BUREAU DE L'ASSOCIATION ALEDD**

L'an deux mille dix huit  
Le 12/09/2018 à 20 heures,

A l'issue de l'Assemblée Générale de l'Association, les membres du Bureau se sont réunis au siège de l'Association.

Sont présents :

Monsieur VIAUD Guillaume, Président

Monsieur ALVERGNAT Sylvain, Trésorier

Tous les membres étant présents, le bureau peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur VIAUD, désigné d'un commun accord.

Mr VIAUD indique que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constitution d'un nouveau Bureau
  - ° Nomination du Président
  - ° Nomination du Trésorier
- Pouvoir à donner en vue des formalités
- Questions diverses

**NOMINATION DU PRESIDENT**

Après avoir délibéré, le Bureau décide, à l'unanimité, de nommer en Qualité de Président de l'association, pour une durée de 6 ans :

Monsieur VIAUD Guillaume  
Demeurant 25 rue Joseph et Xavier de Maistre 06100 Nice

Déclare accepter les fonctions de Président de l'Association ALEDD, qui lui sont confiées

SV

S.A

## **NOMINATION DU TRESORIER**

Après avoir délibéré, le Bureau décide, à l'unanimité, de nommer en Qualité de Trésorier de l'Association, pour une durée de 6 ans :

Monsieur ALVERGNAT Sylvain  
Demeurant 35 rue Broca 75005 Paris

Déclare accepter les fonctions de Trésorier de l'Association ALEDD qui lui sont confiées

## **POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES**

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités nécessaires ou de droit, et notamment en vue de la déclaration et de la publication de la modification de l'Association.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Néant

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les membres en présence.

Le 12/09/2018

Monsieur Guillaume VIAUD, Président



Monsieur Sylvain ALVERGNAT, trésorier

